

« LES EXPORTATIONS DE BIENS ET LA POPULATION »

Comment lire la carte ?

Pour aller un peu plus loin, il faut chercher à comparer ce qui est comparable. Et comparer les exportations de la Chine et celles de la Belgique à partir de la valeur absolue de ces exportations n'a qu'une portée limitée ! Nous avons donc calculé un indice de concentration des exportations de biens, en rapportant la part de chaque pays dans le total mondial des exportations de biens, à la part de sa population dans la population mondiale.

Si on examine les 2 pays cités en exemple, on peut constater que la Belgique représente 2,48 % des exportations de biens dans le monde, pour 0,15 % de la population mondiale, ce qui donne un indice de concentration de $2,48/0,15=16,1$. Quant à la Chine, elle représente 12,33 % des exportations de biens, leader mondial, mais pour 18,85 % de la population mondiale en 2014, soit un indice de $12,33/18,85=0,65$...

Un indice supérieur à 1 signale un pays dont la part dans les exportations de biens est supérieure à sa part dans la population mondiale, et inversement...

Pour éviter la sur-représentation graphique des pays les plus étendus, ce qui n'a pas de sens géographique, les valeurs ne sont pas portées sur le territoire des pays, mais sur un cercle qui représente leur population.

Que voit-on ?

66 pays, sur 189 pour lesquels des données sont disponibles, ont un indice supérieur à 1. Ils représentent 23 % de la population mondiale, et 76 % des exportations... En-dehors de la Russie (1,32), aucun des BRICS n'en fait partie ! En revanche, de petits pays très extravertis occupent les premières places, en particulier (pour Hong-Kong et Singapour) des pays qui font de la ré-exportation, ce qui aboutit à la situation à première vue paradoxale que le volume de leurs exportations est supérieur à celui de leur PNB !

Les pays de l'Union Européenne sont aussi bien placés, en grande partie grâce au commerce intra-zone. L'extraversion commerciale de ces pays peut apparaître comme une conséquence de la fragmentation politique européenne : une entreprise belge qui vend des composants à une entreprise française, voisine de quelques kilomètres, fait du commerce international ; alors qu'une entreprise californienne qui vend les mêmes composants à une entreprise du New-Jersey, à plusieurs milliers de kilomètres, et éventuellement dans une autre langue, n'en fait pas... !

La valeur de l'indice « exportations de biens // population » est un des critères utilisés pour établir la hiérarchie finale, sur le barème suivant :

Indice entre 1 et 3 : 1 point (28 pays)

Indice entre 3 et 10 : 2 points (29 pays)

Indice supérieur à 10 : 3 points (10 pays)

Les podiums

<i>Les 5 pays...</i>	
<i>... au plus fort indice d'exportations de biens</i>	<i>... au plus faible indice d'exportations de biens</i>
Singapour (28,5)	Burundi (0,004)
Hong-Kong (27,7)	Timor-Oriental (0,007)
Qatar (23,2)	Afghanistan (0,007)
Belgique (16,1)	République centrafricaine (0,007)
Pays-Bas (15,2)	Tuvalu (0,011)
<i>Source : Organisation Mondiale du Commerce, 2014</i>	